

CROISSANCE VERTE : LIGNE ROUGE ?

Séquence 2 du 19/11/19

LES POINTS A TRAITER

1. Comment modifier notre mode de vie ?
2. Pourquoi ne le faisons-nous pas spontanément ?

Résumé de l'épisode précédent : → dépasser la croissance verte, car toute croissance implique **nécessairement** d'augmenter les quantités de ressources utilisées (matérielles et énergétiques).

A) Études de cas

Critères de choix : utiliser les grilles d'évaluation.

<http://les.cahiers-developpement-durable.be/outils/grille-des-achats-durables-produits-alimentaires/>

liste des FDES sur site de l'INIES : <https://www.base-inies.fr/iniesV4/dist/consultation.html>

	réduire les émissions de GES (CO2, CH4)	économiser des ressources non renouvelables	Réduire pollutions	Critères sociaux et sanitaires
1. Acheter une voiture électrique, hybride?				
2. Partager des équipements : voiture, tondeuse, etc)				
3. Remplacer les factures papier par des factures numériques (mail ou stockage distant)				
4. Logement : remplacer sa chaudière à fuel par une isolation en fibres végétales (chanvre, bois, etc.) et un appoint à granulés bois.				
Acheter sa viande bio en circuit court				

B) Mise en commun des évaluations (avantages / limites).

1. Qu'avez-vous appris de cet exercice d'évaluation ?

Complexité ; peut-on pondérer chaque facteur ?

pb de l'information disponible : info utile / publicité.

Perception concrète des limites des la croissance verte.

2. Les modifications envisagées sont-elles efficaces ?

Du point de vue de l'énergie consommée (renouvelable?), consommation de ressources non renouvelables, émission de GES, dispersion de produits biocides ?

a) La réponse est toujours complexe, demande donc du temps.

Les variables sont nombreuses ; tout au long du « cycle de vie » d'un produit depuis les matières premières jusqu'au désassemblage / recyclage, il faut mesurer les effets dans chacun des domaines ci-dessus). C'est ce qui est fait dans les fiches FDES pour le bâtiment, mais n'existe pas ailleurs.

D'autre part, même un produit « vertueux » à l'unité, peut avoir des effets néfastes s'il est utilisé à une

échelle grandissante : c'est « l'effet «rebond» ».

⇒ Nécessité de réglementations précises, et/ou de labels.

b) Faut-il aller plus loin dans les modifications de notre mode de vie ?

OUI tout de suite et radicalement, car dans les cas les plus favorables, les « projets » de la croissance verte n'apportent pas de réponse suffisante. Et le plus souvent, ils accroissent les dangers écologiques.

Par exemple la voiture électrique reste consommatrice d'énergies fossiles, de ressources rares dont l'extraction est polluante.

C) Que faudrait-il faire ? Pourquoi ne le faisons-nous pas ?

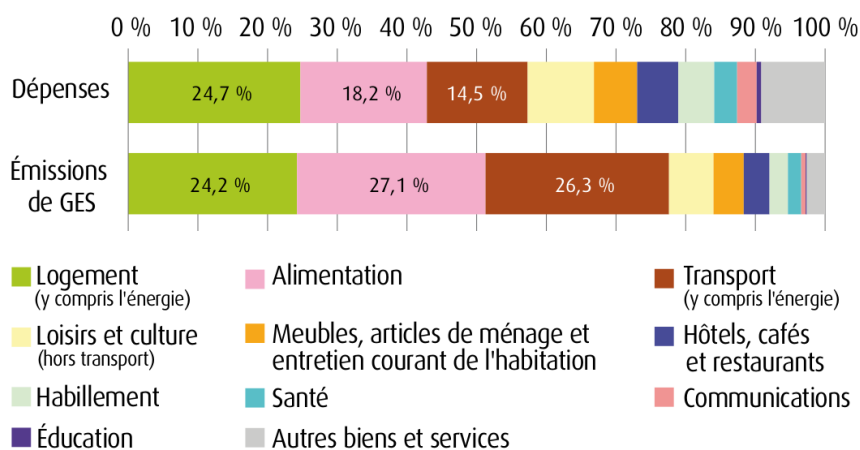
1. Les pistes d'action, ce que nous pouvons faire

Par ordre de facilité de transformation (dès demain, après-demain et dans un an.)

1. Alimentation
2. Transports
3. Logement (lien entre les deux)

- Substituer et non ajouter.
- court terme / moyen terme
- consommation /investissement

Répartition de l'empreinte carbone par poste de consommation des ménages en 2005



Note : * empreinte calculée pour 3 principaux gaz à effet de serre (CO₂, CH₄ et N₂O) ; France métropole.
Source : AIE – Citepa – Douanes – Eurostat – Insee. Traitements : SOeS.

Alimentation : ré-équilibrer le ratio :

- produits bio et agro-bio /produits industriels ;
- produits locaux/ produits lointains ou voyageurs ;
- protéines végétales /protéines animales ;
- produits frais/produits transformés ;

Transports

- mode de transport : privé/partagé/collectif, énergies fossiles / renouvelables, ressources : recyclage, lent/rapide, sur l'eau /dans les airs) ;
- distances parcourues : voyager moins.

Logement :

- forme : individuel / collectif
- chauffage-refroidissement : systèmes passifs/actifs, isolation/compensation, éclairage ;

- matériaux renouvelables / fossiles non recyclables ;
- mobilier : matériaux, durée d'utilisation ;
- entretien : produits renouvelables et sains.

Mais **en amont et à côté** de nos changements de consommation, des **investissements massifs et rapides** sont nécessaires dans tous les secteurs de production et notamment énergétique. C'est à dire, d'une part une mobilisation financière massive (par milliers de milliard d'€), d'autre part l'utilisation en grande quantité de ressources matérielles (qui, elles-mêmes, deviennent rares) et une demande de travail et de compétences nouvelles.

Les montants nécessaires sont de **5 % à 10 % du PIB européen** actuel. Certains parlent d'un « Green New Deal européen » (A. Grandjean, in Alter-eco juillet) de 1300 milliards d'euros.

2. Les « moteurs de l'inaction » ; aspects sociologiques, psychologiques, économiques et politiques

Pourquoi ne le faisons-nous pas ? Nous ? individus ?, nous ménages ?, nous société ?

Tous les niveaux sont concernés :

1. les freins psychologiques et neuronaux : le conservatisme, le « striatum »,...
2. Le confort hédoniste individuel : conditionnement matérialiste, « nouveautisme ». posséder/partager ;
3. La société de consommation/individualisme consumériste. Publicité / consommation *ostentatoire*,
4. Les intérêts des entreprises :
 - a) lobbying sur les institutions :
 - (Ex rôle de BusinessEurope » (<https://www.lesechos.fr/monde/europe/negociations-sur-le-climat-la-strategie-secrete-du-patronat-europeen-139529> Publié le 20 sept. 2018. « *Négociations sur le climat : la stratégie secrète du patronat européen - Une note secrète révèle la stratégie de Business Europe pour lutter contre une réduction trop drastique des émissions de gaz à effet de serre.* »
 - Glyphosate : manœuvres de Monsanto/Bayer
 - Insecticides néo-nicotinoïdes, etc.
 - b) La domination des moyens financiers par les acteurs de la spéculation.
5. Les intérêts politiques : collusion avec les entreprises, court-termisme ; les « accros » à la croissance du PIB (y compris à gauche et chez les partis « écologistes »).

D) Comment le faire quand même ?

1. Que faire concrètement ? A quel niveau ?

Cf le texte de 2013 d'Alain Grandjean

a) Remettre la monnaie et la finance au service de l'économie réelle

C'est là le rôle des états et de l'U-E

b) Investir massivement dans la transition énergétique

Consommer beaucoup moins d'énergie, développer les énergies renouvelables suppose des investissements lourds et des réglementations, des aides aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, des dispositifs de financement, beaucoup de formations professionnelle ...

C'est là le rôle des états, de l'U-E et des collectivités locales (Accord de Paris du 12/12/2015)

c) Développer les stratégies d'économie circulaire et de gestion des ressources

Il va falloir apprendre à nous inspirer de la nature et trouver des modèles où nos déchets deviennent des ressources matérielles ou énergétiques. Apprendre à comptabiliser ces ressources (ce que ne peut

pas faire le PIB). Les FDES en sont les prémices.

C'est là le rôle des états, de l'U-E, des collectivités locales et des entreprises, sous la pression des citoyens.

d) Agir localement

Rejoindre une association existante : par exemple 3000 assos du réseau [FNE](#) (France Nature Environnement) ; réseau des [villes en transition](#). Et s'organiser au niveau local.

C'est là le rôle des citoyens.

e) Agir équitablement

Ces changements auront un coût qui se traduira **inévitablement par une baisse du niveau de vie** moyen en Europe. Il n'est pas possible de faire peser ce coût sur les plus pauvres que ce soit à l'échelle de la planète comme de la nation. Par ex. des propositions existent de taxation carbone juste (CAE mars 2019).

2. Constats et pistes :

a) Les investissements nécessaires n'ont pas été faits

La propriété privée (et son moteur le profit) et le marché libéral ne sont pas adaptés à la promotion de l'intérêt général.

b) Les transformations du cadre législatif et réglementaire sont insuffisantes

Les structures étatiques, même décentralisées ne réagissent pas : tendance au conservatisme.

Est-on sans solution ? Faut-il attendre l'arrivée d'une dictature verte ?

Non plus. Donc ?

c) Il faut mettre en action des formes de démocratie directe :

Nous pouvons impulser une dynamique de transformation en nous appuyant sur le **modèle coopératif** (un homme = une voix, ré-investissement des bénéfiques).

Loi sur l'ESS : <https://www.avise.org/decouvrir/economie-sociale-et-solidaire/ess-de-quoi-parle-t-on>

Définition de l'ESS selon la loi (Article 1^{er}) [n°2014-856](#) du 31 juillet 2014 relative à l'ESS

Extrait de l'article 1^{er} de la loi :

« *L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les **conditions cumulatives** suivantes :*

1. *Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices*
2. *Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise.*
3. *Une gestion conforme aux principes suivants :*
 - *Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise.*
 - *Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées. »*

Chambre régionale de l'ESS Nouvelle Aquitaine: <http://www.cress-na.org/>

Au delà des structures juridiques (Scop, SCIC, etc...), des principes d'organisation démocratique de terrain.

- exemples de la production d'énergie renouvelable décentralisée (résilience et démocratie) cf Alter-éco d'octobre 2019 « Reprendre la main sur l'énergie » ;
300 projets en France d'énergie citoyenne : moins de 1 % de la production (2 % aux Pays-bas.)

Ce qui existe en Deux-Sèvres, à Niort :

Forum des transitions : 19 octobre 2019 - Espace Tartalin, Aiffres : 30 associations.

- **Alimentation**
Projet de coopérative alimentaire Soli'Niort, (site internet), AMAP (2 à Niort)
- **Transports**
?
- **Logement** : CRER. Apporte un conseil indépendant pour les projets thermiques (isolation, production d'énergies renouvelables).
- Recyclage : « repair-café » au CSC de Souché une fois par mois ; à multiplier ?

3. Réponses :

- "une alternative vertueuse pour la planète ou simplement un verdissement du capitalisme ?"

OUI, un verdissement du capitalisme

- "La croissance verte est-elle une nouvelle manière pour les « Riches » d'accroître leur pouvoir et, par là-même, d'augmenter les inégalités ?"

C'est un risque : (cf taxe carbone). Dans la mesure où

la croissance verte ne remet pas en cause les mécanismes créateurs d'inégalités sociales et économiques qui sont au fondement de la société de consommation, elle risque surtout d'exacerber les inégalités existantes et d'en créer de nouvelles en matière de mode de vie.

* Alain Grandjean , économiste polytechnicien, cofondateur de Carbone 4 avec J-M Jancovici en 2007.

Bibliographie et Ressources documentaires

Site officiel de la Convention citoyenne pour le climat : <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>
http://www.socioeco.org/bdf_dossier-50_fr.html

- Réconcilier économie et écologie : http://www.socioeco.org/bdf_axe-3_fr.html
- D'autres formes d'entreprendre, de produire, de consommer : http://www.socioeco.org/bdf_axe-7_fr.html

Pour une écologie numérique, Eric **Vidalenc**, Essai, éditions Les Petits Matins, octobre 2019, 128 p., 14 €.

Agir sans attendre. Notre plan pour le climat, Alain **Grandjean**, Marion Cohen et Kevin Puisieux, Ed Les liens qui libèrent, 2019.

Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire, **Jean Gadrey**, Edition Les Petits Matins, France; en coédition avec Alternatives Economiques., 2010 3^e édition en 2015, 224 p., 15 euros .

Pour aller plus loin :

Sacrée croissance ! Marie-Monique **Robin**, Préface de Matthieu Ricard, La Découverte, Cahiers libres, 19,90 €. Une uchronie prospective.

Manuel de transition - de la dépendance au pétrole à la résilience locale, **Rob Hopkins**, Éd Écosociété, Guides Pratiques, 20 €.

Petit Traité de la Décroissance Sereine ; Serge **Latouche**, Mille et une nuits, 3,60 €.

La Décroissance - Entropie - Ecologie - Economie ; Nicholas **Georgescu-Roegen** : livre disponible en ligne : http://classiques.uqac.ca/contemporains/georgescu_roegen_nicolas/georgescu.html

